

Vigiv

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Vigiv (Immunoglobulines humaines anti-vaccine) 50 000 U, solution pour perfusion

Substance active

Immunoglobulines humaines anti-vaccine (CNJ-016)

Laboratoire

Emergent BioSolutions

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

[Titulaire \(s\)](#)

[Critères d'octroi](#)

[Indications](#)

[Code\(s\) CIP](#)

[Documents de référence](#)

[Lire aussi](#)

[Autres informations](#)

[Données d'inclusion](#)

[Résumé de rapport de synthèse périodique](#)

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Vigiv (Immunoglobulines humaines anti-vaccine) 50 000 U, solution pour perfusion

[Critères d'octroi](#)

- Absence de critère d'octroi, justifier la demande

[Autres informations](#)

- Présentation en flacon de 20ml contenant ≥50.000 Unités.
- Dose recommandée de 6000 U/kg. Il pourrait être nécessaire d'envisager l'administration de doses répétées, selon la sévérité des symptômes et la réponse au traitement; toutefois, les données cliniques sur les doses répétées sont insuffisantes. L'administration de doses plus élevées (p. ex. 9000 U/kg) peut être envisagée dans l'éventualité où le patient ne répond pas à la dose initiale de 6000 U/kg. Chez les patients présentant des facteurs de risque de thrombose, la dose quotidienne maximale de VIGIV ne doit pas dépasser 12 000 U/kg.
- Administration contre-indiquée en cas d'antécédents de déficit en IgA ou d'hypersensibilité aux immunoglobulines humaines.
- Pour plus d'information, se référer à la [monographie canadienne du produit](#)
- Santé publique France (SpF) est dépositaire des stocks en France.
Aussi, une fois l'AAC accordée, SpF doit être contactée par téléphone au 06 67 44 55 87 en amont de toute commande adressée par mail au alerte@santepubliquefrance.fr.
- Médicament réservé à l'usage hospitalier
- Prescription réservée aux spécialistes ou services spécialisés en infectiologie ou en médecine interne

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par [le formulaire dédié](#)